

Conseil communal du 16 février 2009

Principales décisions

Le conseil communal a tenu une réunion conjointe avec le conseil de l'action sociale en vue d'approuver le rapport pour l'année 2008 des synergies et économies d'échelle établies entre les services communaux et ceux du CPAS.

Le conseil communal a pris acte du remplacement temporaire pour raison de maladie de M. Francis DENOOZ, président du CPAS, par Mme Josiane CARABIN-SOUMAGNE, conseillère de l'action sociale. Celle-ci a prêté serment dans les mains du bourgmestre afin de pouvoir siéger, comme la loi le prévoit, au collège communal avec voix délibérative. L'intéressée siégera également au conseil communal, mais uniquement avec voix consultative. Quant aux attributions scabinales dévolues à M. DENOOZ, le collège communal a décidé de les répartir temporairement entre ses membres, comme suit :

- M. Abel DESMIT a en charge : la famille (petite enfance, troisième âge y compris le conseil communal consultatif des seniors, santé publique) et la cohésion sociale;
- M. Roland VAN DEN EYNDE a en charge : les garderies extrascolaires (CEMEA);
- Mme Chantal DANIEL a en charge : les associations patriotiques

Suite à l'appel à projet lancé par la Région wallonne pour l'année 2009, le conseil communal a décidé de solliciter les subsides de celle-ci pour l'aménagement du cimetière rue du Fort à Cerexhe-Heuseux en cimetière paysager, avec création d'un ossuaire, d'un cheminement pour personnes à mobilité réduite, de columbariums, de cavurnes et d'une pelouse de dispersion.

Le conseil communal a émis un avis négatif sur la modification du chemin vicinal n°2 de Melen dit "rue de la Clef" et sur l'aménagement d'une aire de rebroussement dans ledit chemin, sollicités par la société WIC² dans le cadre d'un permis unique pour la construction d'une station service et d'un comptoir professionnel.

Le conseil communal a décidé de vendre une partie du bâtiment réhabilité de l'ancienne usine Coopérative à une société privée en vue d'y développer un projet de résidence-services pour personnes âgées.

Dans le cadre du projet de réhabilitation des bâtiments de l'ancienne usine Mineral Products (qui deviendra bientôt propriété communale) – voisine de l'ancienne usine Coopérative – le conseil communal a décidé de passer un marché public en vue de la désignation d'un bureau spécialisé qui sera chargé des études d'architecture, de stabilité et de techniques spéciales. En outre, le conseil communal a décidé de confier à la SORASI, une mission de coordination des travaux (filiale de la SPI+, la SORASI a été constituée en 1988 et a pour mission principale l'assainissement et la rénovation de sites industriels désaffectés en province de Liège).

Le conseil communal a adopté le rapport intermédiaire annuel de l'année 2008 des activités du « conseiller énergie » recruté dans le cadre du programme "Communes Energ-Ethiques" de la Région wallonne.

Le conseil communal a approuvé le décompte final des travaux de rénovation de l'école de Soumagne-Vallée au montant de 338.063,31 € frais d'architecte compris.

Le conseil communal a procédé à diverses nominations à titre définitif au sein du personnel enseignant, à dater du 1^{er} mars 2009 :

- maîtresse de seconde langue à raison de 2 p/semaine – Mme LEJEUNE Dolorès
- institutrice maternelle à mi-temps - Mme BRAGARD Dominique
- institutrice primaire à mi-temps - Mme LORQUET Isabelle
- institutrice primaire à temps plein - Mme HOMBLEU Laurence
- instituteur primaire à temps plein - Mr HUMBLET Frédéric
- institutrice primaire à temps plein - Mme DETALLE Angélique

Les points supplémentaires suivants ont été examinés :

- à la demande de M. Jean-Pierre CRENIER, conseiller ECOLO : Motion de protestation relative au financement par la filiale israélienne de la S.A. Dexia, de l'implantation illégale de colonies en Palestine – Vote (unanimité)
- à la demande de M. Albert RODEYNS, conseiller MR : Délimitation des zones de secours pour la sécurité civile.